

Le « **Non Resident Seller's Permit** » (NRS) est un permis exigé par la réglementation étatique de certains états des USA pour l'importation de vins.

Ce permis est une **autorisation** des autorités étatiques faite au professionnel étranger **d'exporter** vers leur Etat.

La **demande** d'autorisation doit être **faite par l'exportateur** lui-même auprès de l'état dans lequel il exporte.

L'autorisation est en principe renouvelable tous les ans et sa délivrance est généralement subordonnée à :

- La présentation d'une demande sur un formulaire particulier (disponible sur les sites des bureaux étatiques),
- La désignation d'un agent local,
- La mise en place d'une caution d'un montant variable,
- Au paiement d'un droit d'enregistrement.

ETAT	VALIDITE	COUT
TEXAS	2 ans de date à date	\$300 (taxe Etat) + \$376 (Surcharge)
TENNESSE	1 an du 01/01 au 31/12	\$150 (<100 cols) / \$250 (>100 cols)



Un agent local n'est pas un agent commercial. Il est le référent permettant de faciliter la communication entre l'Etat et l'exportateur (réception du courrier si exportateur injoignable, ...). Toute personne majeure qui réside aux Etats-Unis peut être « agent ». Les coordonnées d'agents sont disponibles auprès des bureaux étatiques.

Télécharger les formulaires :

Texas : <https://www.tabc.state.tx.us/forms/licensing/nonresident.pdf>

Tennessee : <http://www.tn.gov/abc/license%20-%20non%20resident%20sellers.shtml>